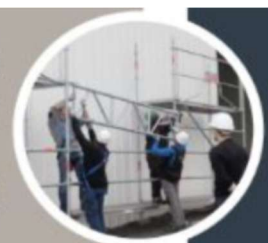




PRÉVENTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ

Échafaudages, Travaux en hauteur, SST, Habilitations électriques



PROGRAMME FORMATION

Monter, utiliser et réaliser les vérifications des échafaudages parapluie (au sens de la R408)

Objectifs de formation

- Se situer et être acteur/actrice de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage parapluie conformément à la notice du fabricant et au plan de montage du bureau d'études
- Réaliser les vérifications d'un échafaudage de pied (mise en service, journalière, trimestrielle)
- Utiliser un échafaudage parapluie en sécurité

Programme détaillé

1. Domaine de compétence 1 : Agir en acteur/actrice responsable

- Appréhender les enjeux de la prévention : réglementation, enjeux de la prévention, risque de chute de hauteur dans le BTP
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs et actrices : fabricant, employeur, concepteur, monteur, utilisateur, vérificateur, opérateur
- Communiquer, rendre compte : informer le/la responsable du chantier, savoir réagir en cas de danger, savoir réagir en cas d'accident, alerter les secours
- Signaler les situations dangereuses : notions d'accident du travail et situations dangereuses appliquées au métier
- Prévenir les risques, notamment ceux liés à l'activité physique : risque de TMS et autres maladies professionnelles
- Connaître et faire connaître les consignes de sécurité

2. Domaine de compétence 2 : Monter et démonter un échafaudage parapluie conformément à la notice du fabricant

- Identifier les risques spécifiques à ce type d'échafaudage
- Lire et exploiter la notice du fabricant
- Préparer le montage
- Monter et démonter en sécurité une structure d'échafaudage parapluie, contrôler la bonne mise en œuvre des ancrages (utilisation d'extractomètre)
- Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant et/ou au plan de montage

3. Domaine de compétence 3 : Réaliser les vérifications d'un échafaudage parapluie

- Appréhender le cadre réglementaire des vérifications et les responsabilités qui en découlent
- Réaliser la mise en service d'un échafaudage parapluie (contrôle de l'état de conservation du matériel, examen d'adéquation, examen de montage et d'installation)
- Réaliser la vérification journalière de l'échafaudage précédemment monté et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- Réaliser la vérification trimestrielle le cas échéant
- Rendre compte en cas d'anomalie
- Utiliser l'application Check Chantier de l'OPPBTP

4. Domaine de compétence 4 : Utiliser un échafaudage parapluie en sécurité

- justifier le choix et la mise en œuvre des protections collectives de montage
- Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur
- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- Respecter les limites de charges
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Tenir compte de la co-activité sur les chantiers

Accueil, pauses (hors pauses déjeuner) et bilan : 2h

Les + de la formation

- 70 % de pratique
- Formation sur cas réel (si disponible)
- Conformité au Code du Travail (art 4323-69) et à la R408
- Formateur certifié INRS

✓ **Durée : 2 jours – 14h**

✓ **Public visé :**

Toute personne amenée à monter, démonter et réaliser les vérifications d'un échafaudage parapluie de moins de 24m de hauteur conformément à la notice du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité, et à utiliser cet échafaudage.

✓ **Pré-requis :**

- Avoir la connaissance de la langue Française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant
- Être apte au travail en hauteur et au port de charges
- Disposer d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer les opérations de montage et démontage d'échafaudage (Art. R4624-23 du Code du Travail) ou d'une absence d'inaptitude délivrée par la Médecine du travail
- Avoir suivi une formation au montage, à la vérification et à l'utilisation des échafaudages de pieds il y a moins de 5 ans.
- Être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur (Art. 4323-106 du Code du Travail)

✓ **Effectif :**

Entre 5 et 10 personnes

✓ **Animation :**

- Quentin SOIROT Formateur certifié INRS
- Mathieu QUEMENT Echafaudageur professionnel

✓ **Moyens techniques :**

- Echafaudage parapluie (fourni par l'entreprise)
- Outillage (fournis par l'entreprise)
- EPI (fournis par l'entreprise)

✓ **Moyens pédagogiques :**

Alternance de théorie et pratique, travaux de groupes, partage d'expériences.

✓ **Evaluation et sanction de la formation :**

- Attestations individuelles de présence
- Evaluations formatives
- A l'issue de la formation, délivrance d'une attestation de compétence pour les apprenants ayant validé les évaluations formatives.